



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 08 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 2 décembre 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42 Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de membres en exercice : 42 Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN- GENDRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Jean-Claude GIRARD		
Madame Claire TOMASELLI		
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Demande de subvention PLH – GRAND DIJON HABITAT - acquisition-amélioration de 5 logements (3 PLUS, 2 PLAi) situés 135 rue de Longvic à Dijon**

Grand Dijon Habitat réalise l'acquisition-amélioration de 5 logements collectifs situés 135 rue de Longvic à Dijon. Cette opération a été financée par Dijon métropole au titre de sa Délégation 2022 de gestion des aides à la pierre de l'État.

Grand Dijon Habitat, afin d'équilibrer le bilan de ce programme et conformément de la convention d'objectifs et de moyens 2019-2024 établie avec Dijon métropole, fait appel au soutien financier métropolitain à hauteur de 66 000 € :

- 30 000 € au titre des PLUS,
- 36 000 € au titre des PLAi.

Cette subvention représente 7,05 % du coût prévisionnel TTC de l'opération (935 951 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur qui aura recours à l'emprunt.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à Grand Dijon Habitat – 2 bis rue du Maréchal Lerclerc - BP 87027 – 21070 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition-amélioration de 5 logements (3 PLUS, 2 PLAi) situés 135 rue de Longvic à Dijon, deux subventions d'un montant total de 66 000 €, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions d'intervention applicables :

- 30 000 € au titre des PLUS,
- 36 000 € au titre des PLAi.

- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;

- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par Grand Dijon Habitat, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;

- **de préciser** que les versements afférents interviendront selon les modalités définies dans la convention annexée à la présente délibération ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout acte utile à l'exécution de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 33	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 6
	DONT 4 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN